

REINTRODUCTION DU FRANÇAIS DANS LE SYSTEME EDUCATIF PUBLIC: LE CAS DE BUCARAMANGA

Andrea JIMENEZ *

Professeur Université Santo Tomás de Aquino – Bucaramanga

Iván D. VARGAS **

Professeur Université de Pamplona

Résumé:

L'enseignement des langues est une tâche ardue qui se réalise au jour le jour devenant significative dans le moment où nous réfléchissons sur notre activité pédagogique, les besoins de nos apprenants et les objectifs à accomplir. Notre métier nous demande non seulement d'orienter et guider les processus d'apprentissage, mais aussi d'avoir un esprit curieux et chercheur grâce auquel on puisse approfondir dans les problématiques éducatives locales concernant l'instruction du Français Langue Étrangère et au même temps, apporter des outils pédagogiques et méthodologiques pour améliorer les conditions pour son enseignement.

Compte tenu de cette réalité et vue l'importance du sujet autour duquel s'est organisé le XXI Congrès National de Professeurs de Français, « la réintroduction du français en Colombie » nous avons décidé d'y participer en présentant sous forme de conférence, un aperçu global de ce qui a été l'enseignement du Français dans la ville de Bucaramanga, son statut au sein des établissements éducatifs secondaires publics et privés, les difficultés rencontrées

et le projet mis en route, au présent, dans le cadre du Programme National de Bilinguisme (PNB) sans oublier que les « variations (des notions de Bilinguisme) s'installent en lien avec des cultures éducatives locales et des attentes sociopolitiques particulières. » (Gajo, 2009 : 15).

Nous parlerons aussi des différents acteurs et leurs rôles dans l'exécution du projet, à savoir le gouvernement local comme gérant du projet ; les institutions publiques et privées en tant que centres de diffusion de la langue et la culture française et francophone ; les enseignants et leur formation en langue et pédagogie ; les apprenants et leurs besoins et finalement, l'Alliance Française de Bucaramanga, en tant que centre formateur de formateurs.

Sachant que ce processus de réinsertion de la langue française dans notre éducation secondaire représente un défi pour nous tous, nous voudrions conclure notre intervention justement en rappelant le rôle nous concernant en tant qu'enseignants de Français Langue Etrangère dans les divers contextes éducatifs : éducation secondaire, universitaire et non formelle, à savoir, celui de rester engagés dans un processus de formation continue visant à garantir la qualité dans l'enseignement et les pratiques pédagogiques dans les salles de classe.

La Réintroduction du français en Colombie

Ayant pour but de compléter le Plan National de Bilinguisme de 2004, l'Ambassade de France dans notre pays, lance en 2009 un plan de réintroduction de l'enseignement du français dans le système scolaire public, dont 95 lycées font part dans les départements de Cundinamarca, Quindío, Boyacá et les villes de Bogotá, Barranquilla, Cali et Pereira. Un an plus tard, pendant le premier trimestre de 2010, un accord entre le Ministère de l'Éducation National, l'Ambassade de France et l'Alliance Française est signé en rendant ce Plan National de Bilinguisme plus ouvert car il touche aussi certaines institutions d'éducation supérieure publics et privées pour développer des cours en ambiance bilingue.

Institutions impliquées

Le réseau des 16 Alliances Françaises,

« Le réseau des 16 Alliances Françaises partenaire essentiel de la coopération linguistique entre les deux pays, organise toute l'année des cours de français et assure la préparation aux examens de français. L'Alliance Française propose des cours de français juridique (administratif, pénal, civil, droit du travail et droit de l'Union Européenne). Cette formation permet la promotion du français et

de la culture juridique française. Depuis 2008, les Alliances Françaises offrent des cours spécialisés dans les domaines de la médecine et ingénierie afin de faciliter l'accès aux études supérieures et aux concours ouverts aux étudiants et professionnels étrangers »¹

Assistants de langues ICETEX

« Chaque année, une dizaine d'assistants de français sont présents dans les universités colombiennes. Ils apparaissent comme la prolongation de la politique linguistique de l'Ambassade et facilitent les échanges culturels entre les étudiants des deux pays. De la même manière, chaque année 70 assistants d'espagnol se rendent dans les établissements français, la grande majorité d'entre eux se destinent à l'enseignement de la langue française à leur retour.²

Service National d'Apprentissage - SENA

FRANCÉS NIVEL I et "Parlons en français" émission télévisée

¹ D'après le site de l'ambassade de France en Colombie; <http://www.ambafrance-co.org/Cooperation-Universitaire>

² L'information est disponible sur le site de l'ICETEX, chargé du programme.

Actuellement, le Service National d'Apprentissage, SENA met en œuvre deux programmes pilotes dans l'apprentissage du Français. Le premier d'eux FRANÇAIS NIVEAU I, présenté sous une plate-forme interactive sur Internet. Le deuxième, "Parlons en français" fait part du programme de coopération entre les gouvernements de la France et de la Colombie. À travers cette émission télévisée les Colombiens peuvent apprendre le français en syntonisant la chaîne institutionnelle du SENA. "Parlons en français" vient renforcer le FRANÇAIS NIVEAU I.

Le cas Bucaramanga

La ville de Bucaramanga bénéficie de la présence de l'Alliance Française dès 1965 étant une institution de tradition dans l'enseignement de la langue, et un pont de communication avec la culture et la civilisation française. Cependant, d'autres établissements éducatifs ont été créés le long des dernières années ayant le français dans son offre des langues étrangères; tel est le cas de l'INEM, les Lycées Saucará et Cantillana et le Lycée San Diego, qui ont réussi à maintenir le français dans leurs programmes d'études, malgré la perte du statu de celui-ci à l'intérieur du système éducatif national, devenant des supports importants, même s'ils ne se considèrent pas des membres officiels du PNB. Ainsi, on voit ces lycées comme des établissements de tradition en ce qui concerne l'enseignement de la langue française.

Parmi ces établissements nous avons choisi les trois qui nous semblent les plus représentatifs :

Institution publique

INEM

Dans la municipalité de Bucaramanga, les institutions publiques offrent une alternative d'appui dans une langue étrangère, c'est le cas particulier du lycée INEM - Custodio García Rovira qui offre aux étudiants d'enseignement secondaire professionnel une formation dans différentes langues étrangères comme l'allemand, le français et l'anglais à travers de sa filière Baccalauréat en Langues.

Ainsi, pendant les quatre premières années d'enseignement basique secondaire, les étudiants du sixième au neuvième degré réalisent une rotation dans laquelle, ils doivent suivre des cours d'allemand et de français avec une intensité d'une heure par semaine. En ce qui concerne l'anglais, c'est une matière obligatoire comprise à l'intérieur du curriculum selon les prémisses de la Loi Générale d'Éducation.

Par ailleurs, le Baccalauréat en Langues dispose d'une intensité de trois heures par semaine dans le dixième degré, et quatre dans la dernière année de la secondaire. Les cours de français à l'INEM suivent, la même démarche de

l'anglais. Cependant, le Baccalauréat en Langues a une grande limitation en ce qui concerne le développement de compétences en langue étrangère, puisque les cours offerts par le lycée dans cette modalité obéissent seulement aux notions de base de la grammaire bien qu'ils essaient de suivre la perspective actionnelle et le développement des compétences de compréhension et de production proposées par le CECR.

L'une des difficultés qui a l'INEM est l'absence d'une méthode car on ne peut pas obliger les apprenants à acheter un livre guide. En outre, les professeurs ont déclaré que les méthodes qu'ils connaissent, actuellement, ne correspondent ni aux âges des étudiants ni à leur contexte. À ce problème il faut ajouter les conditions d'embauche des enseignants et le manque de renouvellement de l'équipe d'enseignants de langues. Actuellement ce lycée, faisant part de l'histoire éducative du pays, lutte pour maintenir sa philosophie depuis sa création, dans les années soixante.

Institutions privées

Gymnase Saucará

Le Gymnase Saucará est un établissement éducatif à caractère privé, appartenant à ASPAEN. (Association Pour l'Enseignement) placé dans la municipalité de Bucaramanga.

Depuis ses débuts, ASPAEN - Gymnase Saucará présente dans sa vision d'être l'un des centres éducatifs les plus importants de la région. Pour cela, il

propose une formation à partir de ses valeurs institutionnelles, le développement scientifique et l'apprentissage de langues :

"En 2020, ASPAEN Gymnase Saucará sera reconnu dans le contexte régional et national pour un leadership caractérisé par l'excellence académique et une ample conscience de responsabilité sociale des ses élèves et une bonne maîtrise de l'anglais et du français conformément au CECR." (D'après la vision du Gymnase Saucará)³

Pour ce fait, le Gymnase Saucará a organisé un programme de français autour de la méthode Essentiel 1 et 2. Les apprenants étudient le français tout le long du baccalauréat ayant une intensité de deux heures par semaine du sixième au dixième et une heure par semaine dans la dernière année. Les cours sont développés par un enseignant de l'Alliance Française de Bucaramanga. En général, les séances se déroulent autour du travail individuel et aussi de groupe à partir de fiches pédagogiques, jeux de rôles et un renforcement des aspects grammaticaux et lexicaux en se servant du cahier d'exercices. On privilégie le travail par compétences qui se réalise dans la salle de classe et dans le laboratoire de langues, espace conçu pour le travail avec les TICE. Une fois arrivés à onzième degré, les apprenants certifient leur niveau A2 lors de la passation de l'examen DELF dans les installations de l'AFB.

Les acteurs et leur rôle dans le projet

³ D'après : http://www.saucara.edu.co/plan_bilinguismo.html

La mise en route d'un projet si grand et important comme celui de la réinsertion de la langue française dans les établissements éducatifs suppose la présence et la participation de plusieurs acteurs à savoir, des institutions du gouvernement local, des établissements éducatifs publics et pourquoi pas privés qui s'engagent dans le développement d'un programme de français en accord aux besoins des institutions et des apprenants. Nonobstant, la responsabilité de cette initiative dans la ville de Bucaramanga, est en mains de deux institutions : La Mairie de Bucaramanga et l'Alliance Française.

- **Mairie de Bucaramanga**

« L'implémentation du Plan National de Bilinguisme dans les établissements publics de la ville de Bucaramanga s'est fortifiée grâce aux actions cherchant l'amélioration de celui-ci »⁴ a affirmé le Secrétaire d'Éducation Municipal, Luis Alfonso Montero Luna lors de la dernière rencontre National de Secrétaires.

À cette même occasion, le fonctionnaire de la Mairie de Bucaramanga a annoncé que la nouvelle étape à développer serait la mise en route d'un programme pilote adressé aux enseignants voulant renforcer le français comme deuxième ou troisième langue, ceci dans le cadre de l'accord signé entre l'Administration Municipal et l'Alliance Française de Bucaramanga.

Ainsi, la Mairie accomplit une de ses lignes stratégiques d'action proposées dans le Plan de Développement 2008–2011 concernant le Bilinguisme :

⁴ D'après: <http://www.vanguardia.com/historico/98723-alcaldia-intensifica-programa-de-ingles-y-frances-para-docentes>

« Développement de programmes visant à améliorer la formation des enseignants et l'assurance de la qualité des programmes et des établissements qui offrent des cours de langues »

- **Alliance Française Bucaramanga**

Dans le cadre de la réinsertion du Français dans les lycées publics à Bucaramanga, le rôle de l'Alliance Française (AFB) est sans doute très important. Depuis l'année dernière, l'AFB est responsable de former des enseignants du secteur public, notamment des professeurs d'anglais, espagnol et également sciences devenant ainsi centre formateur de formateurs. Ces formations ont pour but essentiel de fournir tous les outils linguistiques et méthodologiques aux enseignants pour qu'ils puissent renforcer leurs connaissances en théorie d'acquisition des langues étrangères tout comme d'améliorer et de dynamiser leurs pratiques pédagogiques de FLE. Il s'agit alors d'entraîner des enseignants qui seront, à court terme, les responsables des cours de français dans leurs établissements.

Pendant cette année, ces groupes de professeurs ont assisté aux cours intensifs de langue Française avec des enseignants de l'Alliance Française ; il faudrait préciser qu'il ne s'agit pas de débutants car ils ont suivi la Licence en Langues soit à l'Université Industrielle de Santander, soit à l'Université de Pamplona. Ils suivent la méthode *Alter Ego* et on peut constater des énormes progrès en compétence communicative chez eux. Côté pédagogie, ces enseignants ont eu des rencontres

nettement académiques lors desquelles ils ont abordé des sujets de méthodologie tels que : Antécédents de la méthodologie, Enseignement du français précoce et des sujets de didactique comme, la pédagogie de la grammaire, la pédagogie de la phonétique, l'expression et interaction des adolescents en classe de F.L.E. et la conception d'une séquence pédagogique et pédagogie de grands groupes. Finalement, un atelier de culture et civilisation francophone et contemporaine vient compléter la liste d'ateliers.

Ces formations ont été accompagnées de discussions, de travail de groupe, des débats, des échanges, des réflexions sur la réalité de l'enseignant colombien et de l'enseignement de langues étrangères dans notre contexte, de tâches pratiques mettant en œuvre la théorie abordée et finalement, la présentation d'un projet pédagogique s'agissant de la création du programme de français qui a été conçu en fonction des conditions accordées au celui-ci dans leurs institutions. De cette façon, l'Alliance Française s'engage dans le Programme National de Bilinguisme avec des actions concrètes et immédiates, rendant les futurs enseignants de français mieux préparés pour faire face au défi qui représente cette réintroduction du français dans les établissements d'éducation publique.

La réintroduction du français et l'enseignement supérieur

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, on cherche à promouvoir des programmes de formation et d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères.

Quant au français, l'Ambassade de France en Colombie à travers son programme de Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) encourage l'exercice de la mobilité académique au sein de l'enseignement supérieur, tout en proposant des différents accords institutionnels tels que la reconnaissance bilatérale des études et des diplômes ou de doubles diplômes aux niveaux de Licence, avec la possibilité de poursuivre des études en Master et Doctorat.

Dans le cas Bucaramanga, des différentes universités françaises ont signé des accords avec des universités locales, afin de gérer des liens de coopération académique et de recherche, et bien sûr, de mobilité.

L'Université Industrielle de Santander par exemple, a des accords avec différentes universités françaises telles que l'Université de Nice, l'Université de Grenoble ou l'École d'ingénieurs de Metz. D'autre part, des universités telles que l'UNAB (Université Autonome de Bucaramanga) les UTS (Unités Technologiques de Santander) l'USTA (Université Saint Thomas d'Aquino), parmi d'autres ont participé dans des journées de formation d'enseignants par rapport aux sujets comme l'enseignement du français depuis des domaines différents de celui de langue. Ceci comme part du projet de la promotion d'espaces bilingues dans la salle de classe. Autrement dit, le développement des cours dans les deux langues,

bien entendu, cherchant à sensibiliser à la langue, en premier lieu, mais aussi à former des professionnels intègres et performants dans leur domaine.

Preuve de ceci est le bilan rendu par les UTS en 2009 mentionnant la formation, en langue française, de 30 enseignants dans le cadre de la convention souscrite entre le Gouvernement Français, les Unités Technologiques de Santander, la Mairie de Bucaramanga et l'Alliance Française, afin d'offrir à ses étudiants et enseignants, les options pour réaliser des études d'échange en France et d'autres études de troisième cycle, de master et doctorat dans ce pays.

L'Avenir

La réintroduction du français dans l'éducation colombienne suppose un défi et un engagement de notre part. Dans le cas Bucaramanga, il y a des exemples remarquables d'une forte campagne de réintroduction, c'est ainsi que la ville et les établissements éducatifs se préparent à continuer avec ce projet. Preuve de cela est le lycée New Cambridge, où la langue française est enseignée depuis 3 ans ayant un bon accueil de la part des étudiants et des administratifs. Cet établissement dispose d'une intensité horaire de 2 heures par semaine de sixième au neuvième et d'une heure dans la dernière année. Bien que l'Alliance Française de Bucaramanga ne participe pas directement à la formation de ces élèves ; elle ouvre ses portes pour qu'ils puissent profiter de toutes les activités académiques et culturelles, a travers la fraternité de la langue et de l'amour pour celle-ci.

En outre, l'Alliance Française de Bucaramanga et le Lycée de La Présentation ont entrepris dès 2011, un programme pilote d'enseignement du français en tant que cours électif pour des enfants à partir de sept ans. En 2012, l'établissement éducatif adopte le français comme un cours obligatoire dans son plan d'études ayant des enseignants de l'Alliance Française de Bucaramanga comme responsables.

Cependant, les projets qui sont déjà en marche et ceux qui en viendront ne doivent pas être vus comme des cas isolés, mais comme un appui dans cette idée de réintroduction de la langue française qui aide à l'élargissement culturel et professionnel de notre ville – dans le cas local – de notre région, voire du pays.

Conclusions

La langue française a eu une place évidente dans le contexte colombien, depuis le début de l'éducation dans notre pays; et l'enseignement de celle-ci a tenu, malgré les changements et les diverses réformes que l'éducation a subies, le long de tant d'années en cherchant un modèle éducatif pour la Colombie. Alors, la réintroduction du français nous offre l'opportunité de créer une forte politique linguistique et des stratégies visant l'amélioration des pratiques pédagogiques en didactique du FLE.

Il ne faut pas oublier le rôle que le français a joué dans notre histoire comme la langue des intellectuels, des privilégiés, de l'élite. Ce statut, déchu pendant des

années, a repris aujourd'hui toute sa valeur, se positionnant comme l'une des langues les plus importantes dans la scène culturelle et diplomatique internationale. C'est justement ce caractère culturel, qui la rend au même niveau de l'anglais et aussi lui confère une place remarquable dans la fleuraison de la conscience d'appartenir à une société multiculturelle.

La réintroduction du français a besoin d'un programme dans lequel prime une composante culturelle qui n'aille pas au détriment de la culture locale, mais qui vise à la connaissance de notre propre culture et de notre langue. En somme, cette réintroduction de la langue française exige que les besoins réels de nos apprenants, de nos enseignants et de nos établissements soient tenus en compte pour que l'on puisse accomplir les objectifs proposés dans le PNB, quant à la formation des élèves compétents et capables d'affronter les défis de cette société multiculturelle.

BIBLIOGRAPHIE

CALVET , Jean Louis, (1996), *Les politiques linguistiques*, Collection Que sais-je? Presse universitaire, Paris.

CALVET , Jean Louis, (1999), *Mondialisation, langues et politiques linguistiques*, Université Aix-en-Provence.

CONDAT, Sophie, (2010), *Bilinguisme et enseignement bilingüe*, CIEP.

GAJO, Laurent, (2009), « Politiques Educatives et Enjeux Socio-Didactiques : L'enseignement Bilingue Francophone et Ses Modeles », in GLOTTOPOL, Revue de sociolinguistique en ligne n° 13 – juillet 2009.

NUEVA LEY GENERAL DE EDUCACIÓN, Ley 115 de 1994 y Ley 60 de 1993
Ediciones Fecode.

PINEDA C., Roberto (2000), "El derecho a la lengua, una historia de la política lingüística en Colombia" in *Estudios antropológicos*, N4, Ediciones Uniandes, Bogotá. 2000.

SITOGRAFIE

ASPAEN, Gimnasio Saucará, VISION [*En ligne*] :

http://www.saucara.edu.co/plan_bilinguismo.html

BILINGÜISMO EN COLOMBIA PERSPECTIVAS GLOBALES Y LOCALES [*En*

ligne] <http://www.mineducacion.gov.co/observatorio/1722/article-170864.html>

MEN

CHOMSKY, Noam: “¿EL BILINGÜISMO Y EL PLURILINGÜISMO SON UNA REALIDAD CRECIENTE?: *[En ligne]*

http://observatoireplurilinguisme.eu/index.php?option=com_content&task=view&id=3096&Itemid=88888984

DOSCIENTOS AÑOS DEL FRANCÉS EN COLOMBIA, *[En ligne]*

<http://www.monografias.com/trabajos10/colom/colom.shtml>

COOPERATION UNIVERSITAIRE, AMBASSADE DE FRANCE EN COLOMBIE,

[En ligne]: <http://www.ambafrance-co.org/Cooperation-Universitaire-et>

DECRETO 2082 DE 1996. “CAPÍTULO I”. “Aspectos generales”. Dado en Santafé de Bogotá, D.C., a 18 de noviembre de 1996. *Pris de [En ligne]* :

<http://www.col.opsoms.org/juventudes/Situacion/LEGISLACION/EDUCACION/ED208296.htm>

PLAN NACIONAL DE BILINGÜISMO, *[En ligne]*:

<http://www.colombiaprende.edu.co/html/productos/1685/article-158720.html>

REINTRODUCCIÓN DEL FRANCÉS EN LOS COLEGIOS PÚBLICOS, *[En ligne]*

<http://www.ambafrance-co.org/spip.php?article1210#Reintroduccion-de-la-ensenanza-del> Embajada de Francia en Colombia

RODRIGUEZ, Diana. Histoire de l'enseignement du F.L.E. en Colombie dans l'enseignement secondaire, Mémoire de Thèse de Doctorat, Université Paris III–La Sorbonne Nouvelle, Paris. 1994, *Tomado de [En ligne]* <http://www.fenascol.org.co/>

VANGUARDIA LIBERAL, BUCARAMANGA: INTENSIFICACIÓN EN EL PROGRAMA DE INGLÉS Y DE FRANCÉS, *[En ligne]*
<http://www.vanguardia.com/historico/98723-alcaldia-intensifica-programa-de-ingles-y-frances-para-docentes>

BIOGRAPHIE DES AUTEURS

Diplômé de la Licence en espagnol et littérature de l'Université Industrielle de Santander, M. Ivan VARGAS** a travaillé depuis l'année 2010 à l'Alliance Française de Bucaramanga comme enseignant de FLE où il a suivi plusieurs stages de formation en didactique de FLE. Actuellement il est professeur du FLE à l'Université de Pamplona.

Aussi, il a participé dans plusieurs congrès parmi lesquels on peut signaler le XXI^e Congrès National de l'ACOLPROF « *La réintroduction du français en Colombie: du repli au renouveau* » Bogotá, 2011 ; où il présente ce travail en co-création avec Mme Andrea JIMÉNEZ*. Mme JIMENEZ est titulaire d'une Licence en Langues Étrangères et poursuit actuellement en Master en FLE. Elle est professeur de langues étrangères à l'Université Santo Tomás de Aquino de Bucaramanga et aussi enseignante de FLE à l'Alliance Française de la même ville.

